



Bureau de normalisation  
du Québec

**BNQ 0605-200/2020**

**Entretien arboricole et horticole**

**NORME**



BNQ 0605-200/2020

Entretien arboricole et horticole



## **Bureau de normalisation du Québec**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est un organisme québécois de normalisation qui fait partie du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Le BNQ a été créé en 1961. Il est l'un des organismes d'élaboration de normes accrédités par le Conseil canadien des normes et, par conséquent, fait partie du système national de normes.

Le Bureau de normalisation du Québec consacre d'abord ses activités à la production de normes répondant aux besoins de l'industrie, des organismes publics et parapublics et des groupes concernés; il s'occupe également de la certification des produits, des processus et des services à partir des normes qu'il a élaborées, en apposant, lorsqu'il y a lieu de le faire, sa propre marque de conformité. Enfin, le BNQ offre un service d'information, en ce qui a trait aux normes tant québécoises que nationales et internationales, aux industriels désireux de se conformer aux normes dans l'optique de la fabrication et de l'exportation de produits divers et de la prestation de services.

**DEUXIÈME ÉDITION — 2020-02-06**

Cette nouvelle édition remplace celle du 21 septembre 2001.

L'examen systématique qui permettra de déterminer si le présent document doit être modifié, révisé, reconduit ou archivé sera commencé au plus tard à la fin de février 2030.

**ICS** : 65.020.20; 65.020.40

ISBN 978-2-551-26527-5 (version imprimée)  
ISBN 978-2-551-26528-2 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec, 2020

## **DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACHAT**

Toute demande de renseignements ou d'achat concernant le présent document peut être adressée au Bureau de normalisation du Québec (BNQ), à l'adresse suivante :  
333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7  
[téléphone : 418 652-2238, poste 2437, ou 1 800 386-5114; télécopieur : 418 652-2292;  
courriel : [bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca); site Web : [www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca)].

## **RÉVISION DES DOCUMENTS DU BNQ**

La collaboration des utilisateurs et des utilisatrices des documents du BNQ est essentielle à la mise à jour de ceux-ci. Aussi, toute suggestion visant à améliorer leur contenu sera reçue avec intérêt par le BNQ. Nous vous prions de nous faire parvenir vos suggestions ou vos commentaires en utilisant le formulaire que vous trouverez à la fin du présent document.

Le présent exemplaire du document, qu'il soit en format électronique ou qu'il soit imprimé, n'est destiné qu'à une utilisation personnelle. Toute distribution à des tiers, à des partenaires ou à des clients, ainsi que toute sauvegarde, diffusion ou utilisation dans un réseau informatique, est interdite, à moins qu'une entente particulière n'ait été conclue entre un acheteur enregistré et le BNQ.

Seul un acheteur dument enregistré auprès du service à la clientèle du BNQ reçoit les mises à jour du document. Les notifications et le catalogue peuvent être consultés en tout temps dans le site Web du BNQ [[www.bnq.qc.ca](http://www.bnq.qc.ca)] pour vérifier l'existence d'une édition plus récente d'un document ou la publication de modificatifs ou d'erratas.

S'il désire continuer de recevoir les mises à jour, un acheteur enregistré doit informer, dans les meilleurs délais, le service à la clientèle du BNQ de tout changement d'adresse.

Le contenu du présent document est le résultat de milliers d'heures de travail fournies de façon bénévole par de nombreux experts du milieu. Nous vous remercions d'en tenir compte et de contribuer par votre achat à l'évolution du présent document au cours des années à venir.

© BNQ, 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente, aucune partie du présent document ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et le microfilmage, sans l'accord écrit du BNQ.

# AVIS

## COMPRÉHENSION DE LA NOTION D'ÉDITION

Il importe de prendre note que la présente édition inclut implicitement tout modificatif et tout errata qui pourront éventuellement être faits et publiés séparément. C'est la responsabilité des utilisateurs du présent document de vérifier s'il existe des modificatifs et des erratas.

## INTERPRÉTATION

Les formes verbales conjuguées **doit** et **doivent** sont utilisées pour exprimer une exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

Les expressions équivalentes **il convient** et **il est recommandé** sont utilisées pour exprimer une suggestion ou un conseil utiles mais non obligatoires ou la possibilité jugée la plus appropriée pour se conformer au présent document.

À l'exception des notes mentionnées **notes normatives** qui contiennent des exigences (caractère obligatoire), présentées uniquement dans le bas des figures et des tableaux, toutes les autres notes du document mentionnées **notes** sont **informatives** (à caractère non obligatoire) et servent à fournir des éléments utiles à la compréhension d'une exigence (caractère obligatoire) ou de son intention, des clarifications ou des précisions.

Les **annexes normatives** fournissent des exigences supplémentaires (caractère obligatoire) qui doivent être respectées pour se conformer au présent document.

Les **annexes informatives** fournissent des renseignements supplémentaires (à caractère non obligatoire) destinés à faciliter la compréhension ou l'utilisation de certains éléments du présent document ou à en clarifier l'application, mais ne contiennent aucune exigence (caractère obligatoire) qui doit être respectée pour se conformer au présent document.

## DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Le présent document a été élaboré comme document de référence à des fins d'utilisation volontaire. C'est la responsabilité des utilisateurs de vérifier si des lois ou des règlements rendent obligatoire l'utilisation du présent document ou si des règles dans l'industrie ou des conditions du marché l'exigent, par exemple, des règlements techniques, des plans d'inspection émanant d'autorités réglementaires, des programmes de certification. C'est aussi la responsabilité des utilisateurs de tenir compte des limites et des restrictions formulées notamment dans l'objet et dans le domaine d'application et de juger de la pertinence du présent document pour l'usage qu'ils veulent en faire.

## EXIGENCES CONCERNANT LE MARQUAGE ET L'ÉTIQUETAGE

Il est possible que le présent document contienne des exigences concernant le marquage ou l'étiquetage, ou les deux. Dans cette éventualité, en plus de se conformer à ces exigences, les fournisseurs de produits ont la responsabilité de respecter les lois et les règlements nationaux, provinciaux ou territoriaux sur les langues en vigueur là où les produits sont distribués.





## AVANT-PROPOS

Le présent document a été élaboré conformément aux exigences et lignes directrices du Conseil canadien des normes (CCN) pour les organismes d'élaboration de normes par un comité de normalisation formé des membres suivants :

### **Fournisseurs**

BOUCHARD, Josée	Les paysages durables
DESMARAIS, Christian	Paysage Sud-Ouest
LANGLAIS, Mélanie	Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
LÉGARÉ, Isabelle	Arbo-Design
ROUSSEAU, Sara-Maud	Jardin Dion

### **Intérêt général**

COUILLARD-DESPRÉS, Gilles	École professionnelle de St-Hyacinthe (EPSH)
GRÉGOIRE, Guillaume	Québec Vert
HANNA, Meagan	Société internationale d'arboriculture — Québec (SIAQ)
LALIBERTÉ, Guy	Institut de technologie agroalimentaire (ITA)
MILLET, Jeanne	Experte indépendante

### **Utilisateurs**

BUTEAU, Christian	Hydro-Québec — Distribution
COUSINEAU-GAUVIN, Steeve	Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ)
LAVOIE, Jean-François	Ville de Québec

MOREL, Karine Ministère des Transports du Québec (MTQ)

TOUGAS, Manon\* Ville de Mascouche

**Coordination**

LAFONTAINE, Jonathan (normalisateur) Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

**Révision linguistique**

GILES, Éveline (révisseuse linguistique)\* Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

La collaboration ou la participation des personnes suivantes est également à souligner :

BEAUSOLEIL, Lynda Québec Vert

BOUCHARD, Félix Élagueurs Réseau d'expérience

BOUDREAU, Martine L'Espace paysage signé Martine Boudreau

BOYER, Samuel Éco-Verdure

CAISSIE, Philippe Weed Man

CAMPBELL, Audrey Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

COLLETTE, Chrystian Centre de formation horticole de Laval

COUTURE, Guillaume Ville de Montréal — Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal

DARVEAU, Marie-Claude Groupe Richer

DESJARDINS, Manon Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

FAFARD, Patrick Institut de technologie agroalimentaire — campus de Saint-Hyacinthe

GAUTHIER, Patrick Paysagement Tourne-Le-Sol

---

\* Au moment de la publication de la présente norme, cette personne avait cessé de travailler pour cet organisme.

---

GENDRON, Frédéric	Ville de Montréal — arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-Grâce
JARRY, Naomi	Collège Montmorency
LANGENAI, Yves	Centre de formation horticole de Laval
LÉGARÉ, Marc	Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO)
MORIN, Bernard	Arbrevert
PAPINEAU-DYOTTE, Isabelle	Jardin2m — Centre du jardin Deux-Montagnes
POITRAS, Vincent	Asplundh Canada UCL — Terrebonne
RAMSAY-HOULE, Thalie	Ville de Québec
THIBAUT, Yves	Élagueurs Réseau d'expérience
TREMBLAY, Carole	Trame-Verte
TREMBLAY, Gynnie	Trame-Verte

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du Programme de développement sectoriel issu de l'accord du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 conclu entre, d'une part, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et, d'autre part, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

L'élaboration du présent document a également été rendue possible grâce au soutien financier de Québec Vert et des organisations suivantes : Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ), Société internationale d'arboriculture — Québec (SIAQ) et le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



**SOMMAIRE DES SECTIONS**

	<b>Page</b>
SECTION I : DÉFINITIONS	1
SECTION II : TAILLE DES ARBUSTES ET DES JEUNES ARBRES	15
SECTION III : ENTRETIEN DES ARBUSTES ET DES ARBRES EN DÉVELOPPEMENT	65
SECTION IV : ÉLAGAGE DES ARBRES	81
SECTION V : ABATTAGE DES ARBRES ET ESSOUCHEMENT	103
SECTION VI : SYSTÈMES DE SUPPORT DES ARBRES ET GESTION DES BLESSURES ET DES CAVITÉS	111
SECTION VII : ENTRETIEN DES PELOUSES	145
SECTION VIII : ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX EN CONTENANTS	155
SECTION IX : ENTRETIEN DES MOSAÏCULTURES	157
SECTION X : ENTRETIEN DES MURS VÉGÉTALISÉS	161



**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
SECTION I : DÉFINITIONS	1
I-1    OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
I-2    DÉFINITIONS	1
FIGURE I-1 —    QUINCAILLERIE POUR L'INSTALLATION DE HAUBANS	10
FIGURE I-2 —    RAMEAU	11
FIGURE I-3 —    DESCRIPTION DES PARTIES DE L'ARBRE	12
FIGURE I-4 —    COLLET D'UNE BRANCHE	13
ANNEXE I-A —    RÉFÉRENCE INFORMATIVE	14
SECTION II : TAILLE DES ARBUSTES ET DES JEUNES ARBRES	15
INTRODUCTION	15
II-1    OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	15
II-2    EXIGENCES GÉNÉRALES	16
II-2.1    TAILLE	16
II-2.2    PÉRIODE DE TAILLE	17
II-2.3    PRODUITS DE RECOUVREMENT DES BLESSURES DE TAILLE	17
II-2.4    OUTILS DE COUPE	17
II-2.5    ÉLIMINATION DES RÉSIDUS LIGNEUX	18
II-3    EXIGENCES PARTICULIÈRES	18
II-3.1    TAILLE DES ARBUSTES FEUILLUS	18
II-3.2    TAILLE DES HAIES FEUILLUES	21
II-3.3    TAILLE DES JEUNES ARBRES FEUILLUS	21
II-4    TAILLE DES ROSIERS	24
II-4.1    ROSIERS BUISSONS	24
II-4.2    ROSIERS ARBUSTES (BOTANIQUES, ANCIENS ET MODERNES)	24
II-4.3    ROSIERS MINIATURES	26
II-4.4    ROSIERS GRIMPANTS	26
II-4.5    ROSIERS TIGES	27
II-4.6    ROSIERS EN HAIES	27
II-5    TAILLE DES CONIFÈRES	27

II-5.1	GÉNÉRALITÉS	27
II-5.2	CROISSANCE PROLONGÉE ET CROISSANCE SPONTANÉE	28
II-5.3	RECONSTITUTION OU SÉLECTION DE LA FLÈCHE OU DE L'AXE PRINCIPAL	28
II-5.4	ARBRES CONIFÈRES GRÉFFES SUR TIGE	28
II-5.5	CONIFÈRES ÉTALÉS ET SEMI-ÉRIGÉS	29
TABLEAU II-1 — TEMPS DE TREMPAGE POUR LA DÉSINFECTION DES OUTILS		30
TABLEAU II-2 — ARBUSTES NÉCESSITANT PEU OU PAS DE TAILLE		31
TABLEAU II-3 — PÉRIODE DE TAILLE DES PRINCIPAUX ARBUSTES UTILISÉS EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER		32
FIGURE II-1 —	TAILLE D'ÉCLAIRCISSEMENT PAR COUPE DIRECTIONNELLE ET SUPPRESSION COMPLÈTE DE LA BRANCHE	33
FIGURE II-2 —	RABATTAGE D'ARBUSTES	34
FIGURE II-3 —	RECÉPAGE	35
FIGURE II-4 —	TONTE	36
FIGURE II-5 —	TECHNIQUES DE COUPE	37
FIGURE II-6 —	TECHNIQUES DE COUPE : COUPE D'UNE BRANCHE PAR RAPPORT AU TRONC	40
FIGURE II-7 —	ÉTÊTAGE D'ARBUSTES À PROSCRIRE DANS LA TAILLE DE FORMATION	41
FIGURE II-8 —	TAILLE DE FORMATION D'UN ARBUSTE COMBINÉE DE RABATTAGE ET D'ÉCLAIRCISSEMENT RESPECTANT LA FORME NATURELLE D'UN ARBUSTE	42
FIGURE II-9 —	TAILLE DE RAJEUNISSEMENT SÉVÈRE	43
FIGURE II-10 —	TAILLE DE RAJEUNISSEMENT PROGRESSIF D'UN ARBUSTE RAMIFIÉ À LA BASE	45
FIGURE II-11 —	TAILLE DE RAJEUNISSEMENT SÉVÈRE D'UN ARBUSTE (P. EX. : VIEUX LILAS)	46
FIGURE II-12 —	FORMES ET TYPES DE TAILLE DES HAIES	47
FIGURE II-13 —	TAILLE DES BRANCHES CONCURRENTES À L'AXE PRINCIPAL	48
FIGURE II-14 —	EXEMPLE DE RÉPARTITION DES BRANCHES CHARPENTIÈRES AUTOUR DU TRONC DE L'AXE PRINCIPAL	49
FIGURE II-15 —	ARBRES À FORTE ET À FAIBLE DOMINANCE APICALE	50
FIGURE II-16 —	DÉGAGEMENT DE L'AXE PRINCIPAL PAR ÉLIMINATION DES BRANCHES CONCURRENTES	51
FIGURE II-17 —	RÉTABLISSEMENT ET RECONSTITUTION DE L'AXE PRINCIPAL	52



FIGURE II-18 —	FORMATION DES BRANCHES CHARPENTIÈRES DÉBORDANT DE LA FORME NATURELLE DE L'ARBRE	53
FIGURE II-19 —	ANGLE D'INSERTION AIGU SUSCEPTIBLE DE DÉVELOPPER DE L'ÉCORCE INCLUSE	54
FIGURE II-20 —	CONSERVATION ET RACCOURCISSEMENT DES BRANCHES BASSES TEMPORAIRES	55
FIGURE II-21 —	TAILLE D'ENTRETIEN D'UN JEUNE ARBRE	56
FIGURE II-22 —	TAILLE D'ENTRETIEN D'ARBUSTES GREFFÉS SUR TIGE	57
FIGURE II-23 —	TAILLE ANNUELLE : ROSIER BUISSON	58
FIGURE II-24 —	TAILLE DE RAJEUNISSEMENT PROGRESSIF : ROSIER ARBUSTE	59
FIGURE II-25 —	EXEMPLE DE TAILLE DE FORMATION : ROSIER GRIMPANT	60
FIGURE II-26 —	EXEMPLE DE TAILLE D'UN ROSIER NON RUSTIQUE SUR TIGE	61
FIGURE II-27 —	RECONSTITUTION DE LA FLÈCHE (AXE PRINCIPAL)	62
FIGURE II-28 —	COUPE SUR APPEL-SÈVE NATUREL DES ARBRES	63
ANNEXE II-A —	BIBLIOGRAPHIE	64
SECTION III :	ENTRETIEN DES ARBUSTES ET DES ARBRES EN DÉVELOPPEMENT	65
III-1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	65
III-2	RÉFÉRENCE NORMATIVE	65
III-3	TRAVAUX D'ENTRETIEN	66
III-3.1	NETTOYAGE PRINTANIER	66
III-3.2	AMENDEMENTS, FERTILISANTS ET BIOSTIMULANTS	66
III-3.3	CONTRÔLE DES ADVENTICES	68
III-3.4	SUIVI PHYTOSANITAIRE	69
III-3.5	GESTION DE L'EAU DU SOL	71
III-3.6	PROTECTION HIVERNALE	72
FIGURE III-1 —	COUVERTURE DE PROTECTION HIVERNALE SUR DES ROSIERS BUISSONS PLANTÉS EN MASSIF	77
ANNEXE III-A —	RÉFÉRENCE INFORMATIVE	78
ANNEXE III-B —	BIBLIOGRAPHIE	79
SECTION IV :	ÉLAGAGE DES ARBRES	81
INTRODUCTION		81
IV-1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	81
IV-2	SÉCURITÉ	82
IV-3	PRINCIPES DE L'ÉLAGAGE	82
IV-3.1	GÉNÉRALITÉS	82
IV-3.2	OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	83

IV-3.3	TECHNIQUES DE COUPE	83
IV-3.4	PRODUITS DE RECOUVREMENT DES BLESSURES	84
IV-3.5	DÉSINFECTION DES OUTILS	84
IV-3.6	GESTION DES RÉSIDUS	85
IV-4	ÉLAGAGE DES ARBRES ADULTES	85
IV-4.1	GÉNÉRALITÉS	85
IV-4.2	TYPES D'ÉLAGAGE	86
IV-4.3	RESTRICTIONS À L'ÉGARD DE L'ÉLAGAGE	88
IV-4.4	CHOIX DES AXES À ÉLAGUER ET DU NIVEAU D'INTERVENTION	89
IV-5	SITUATIONS EXCEPTIONNELLES	89
IV-5.1	GÉNÉRALITÉS	89
IV-5.2	RÉDUCTION DE LA CIME	90
IV-5.3	CRÉATION D'UNE PERCÉE VISUELLE	90
IV-5.4	ÉTÊTAGE	90
TABLEAU IV-1 — TEMPS DE TREMPAGE POUR LA DÉSINFECTION DES OUTILS DE COUPE		91
FIGURE IV-1 —	COUPE DIRECTIONNELLE	92
FIGURE IV-2 —	RACCOURCISSEMENT D'UNE BRANCHE OU D'UN RAMEAU	93
FIGURE IV-3 —	BON ANGLE DE COUPE D'UNE BRANCHE DONT LE COLLET N'EST PAS APPARENT	94
FIGURE IV-4 —	ANGLE DE COUPE D'UNE BRANCHE AVEC ÉCORCE INCLUSE	95
FIGURE IV-5 —	COUPE D'UNE BRANCHE MORTE OU D'UN CHICOT	96
FIGURE IV-6 —	TECHNIQUE DE COUPE EN TROIS ÉTAPES	97
FIGURE IV-7 —	REHAUSSEMENT DE LA CIME	98
FIGURE IV-8 —	EXEMPLE DE DÉGAGEMENT DES STRUCTURES	99
FIGURE IV-9 —	EXEMPLE D'ÉCLAIRCISSEMENT	100
FIGURE IV-10 —	EFFETS D'UNE RÉDUCTION IMPORTANTE DE CIME (À PROSCRIRE)	101
ANNEXE IV-A — RÉFÉRENCES INFORMATIVES		102
SECTION V : ABATTAGE DES ARBRES ET ESSOUCHEMENT		103
V-1	OBJET	103
V-2	RÉFÉRENCE NORMATIVE	103
V-3	SÉCURITÉ	103
V-3.1	GÉNÉRALITÉS	103
V-3.2	TECHNIQUES D'ABATTAGE	104
V-3.3	HAUTEUR MAXIMALE DE LA SOUCHE	104
V-3.4	GESTION DES RÉSIDUS	104
V-4	ESSOUCHEMENT	104
V-5	NETTOYAGE DES LIEUX	105

FIGURE V-1 —	ENTAILLE ET CHARNIÈRE	106
FIGURE V-2 —	VOIES DE RETRAITE ET ZONES DANGEREUSES	107
FIGURE V-3 —	CÂBLAGE	108
ANNEXE V-A —	BIBLIOGRAPHIE	109
SECTION VI: SYSTÈMES DE SUPPORT DES ARBRES ET GESTION DES BLESSURES ET DES CAVITÉS		111
VI-1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	111
VI-2	RÉFÉRENCES NORMATIVES	111
VI-2.1	DOCUMENT D'UN ORGANISME DE NORMALISATION	111
VI-2.2	DOCUMENT GOUVERNEMENTAL	111
VI-2.3	AUTRES DOCUMENTS	112
VI-3	SÉCURITÉ	112
VI-4	GÉNÉRALITÉS	112
VI-4.1	EXÉCUTION DES TRAVAUX SPÉCIALISÉS	112
VI-4.2	ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE D'ARBRES ET MESURES D'ATTÉNUATION	113
VI-4.3	NATURE DES TRAVAUX	113
VI-4.4	OBJECTIFS DES TRAVAUX	113
VI-5	INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SUPPORT	113
VI-5.1	ÉVALUATION	113
VI-5.2	CONCEPTION	114
VI-5.3	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	114
VI-5.4	SUIVI ET ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SUPPORT APRÈS INSTALLATION	114
VI-5.5	OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	115
VI-5.6	PRATIQUES GÉNÉRALES D'INSTALLATION	115
VI-6	SYSTÈMES DE HAUBANS RIGIDES	116
VI-6.1	NATURE DES TRAVAUX	116
VI-6.2	OBJECTIFS DES TRAVAUX	116
VI-6.3	PRÉSENCE DE CAVITÉS OU DE CARIES	116
VI-6.4	INSTALLATION DE HAUBANS RIGIDES AVEC TIGE FILETÉE	117
VI-6.5	TECHNIQUES D'INSTALLATION DE HAUBANS RIGIDES AVEC VIS À BOIS	118
VI-7	SYSTÈMES DE HAUBANS FLEXIBLES	118
VI-7.1	NATURE DES TRAVAUX	118
VI-7.2	OBJECTIFS DES TRAVAUX	118
VI-7.3	OBJECTIFS DU SYSTÈME DE HAUBANS FLEXIBLES SYNTHÉTIQUES	119
VI-7.4	PRINCIPES GÉNÉRAUX D'INSTALLATION	119
VI-7.5	PRATIQUES GÉNÉRALES D'INSTALLATION	120
VI-7.6	SYSTÈMES DE HAUBANS FLEXIBLES MÉTALLIQUES	120
VI-7.7	SYSTÈMES DE HAUBANS FLEXIBLES SYNTHÉTIQUES	122

VI-8	STABILISATION DES ARBRES À L'AIDE DE HAUBANS	123
VI-8.1	NATURE DES TRAVAUX	123
VI-8.2	OBJECTIFS DES TRAVAUX	123
VI-8.3	OUTILLAGE, ÉQUIPEMENT ET MATÉRIAUX	123
VI-8.4	PRATIQUES GÉNÉRALES D'INSTALLATION	124
VI-8.5	TECHNIQUES D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE STABILISATION DES ARBRES AU SOL	124
VI-8.6	TECHNIQUES D'INSTALLATION DU SYSTÈME DE STABILISATION D'UN ARBRE À UN AUTRE ARBRE	124
VI-9	CONDUITE DE LA CROISSANCE DES ARBRES	125
VI-10	ÉTAYAGE	125
VI-10.1	NATURE DES TRAVAUX	125
VI-10.2	OBJECTIFS DES TRAVAUX	125
VI-10.3	PRATIQUES GÉNÉRALES D'INSTALLATION	125
VI-10.4	TECHNIQUES D'INSTALLATION DES ÉTAIS	126
VI-11	GESTION DES BLESSURES ET DES CAVITÉS	126
VI-11.1	RÉPARATION DES BLESSURES DE L'ÉCORCE	126
VI-11.2	RECOUVREMENT DES BLESSURES	126
VI-11.3	TRAITEMENT DES CAVITÉS	126
TABLEAU VI-1	— CHOIX DES DIMENSIONS ET NOMBRE MINIMAL DE TIGES NÉCESSAIRES À L'INSTALLATION D'UN HAUBAN RIGIDE	128
TABLEAU VI-2	— CHARGES DE RUPTURE EXIGÉES SELON LE DOCUMENT <i>TREE CROWN SUPPORT</i> DE LA FORSCHUNGSGESELLSCHAFT LANDSCHAFTSENTWICKLUNG LANDSCHAFTSBAU (FLL) POUR LES HAUBANAGES EN SÉCURISATION DE SOUTIEN	129
TABLEAU VI-3	— CHOIX DES DIMENSIONS DES TYPES D'ANCRAGE POUR LES HAUBANS FLEXIBLES	130
TABLEAU VI-4	— NOMBRE DE SERRE-CÂBLES ET LONGUEUR DU REPLI	131
TABLEAU VI-5	— CHARGES DE RUPTURE EXIGÉES SELON LE DOCUMENT <i>TREE CROWN SUPPORT</i> DE LA FORSCHUNGSGESELLSCHAFT LANDSCHAFTSENTWICKLUNG LANDSCHAFTSBAU (FLL) POUR LES HAUBANAGES EN SÉCURISATION DE RUPTURE DYNAMIQUE ET STATIQUE	132
FIGURE VI-1	— CALCUL DU POURCENTAGE DE BOIS SAIN DANS UN TRONC OU UNE BRANCHE	133
FIGURE VI-2	— TYPES DE HAUBANS RIGIDES	134
FIGURE VI-3	— MODE D'INSTALLATION DE DEUX OU DE PLUSIEURS ANCRAGES À LA VERTICALE SUR UN TRONC OU UNE BRANCHE	136
FIGURE VI-4	— SYSTÈMES DE HAUBANS FLEXIBLES	137

FIGURE VI-5 — DEUX EXEMPLES D'INSTALLATION D'UN HAUBAN FLEXIBLE	138
FIGURE VI-6 — ALIGNEMENT CORRECT D'UN CÂBLE ET DE SON ANCRAGE	139
FIGURE VI-7 — INSTALLATION DES ATTACHES PRÉFORMÉES ET DES SERRE-CÂBLES	140
FIGURE VI-8 — SYSTÈME DE STABILISATION D'ARBRE	141
ANNEXE VI-A — REFERENCE INFORMATIVE	143
ANNEXE VI-B — BIBLIOGRAPHIE	144
SECTION VII : ENTRETIEN DES PELOUSES	145
VII-1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	145
VII-2 RÉFÉRENCE NORMATIVE	145
VII-3 EXIGENCES GÉNÉRALES	145
VII-3.1 ANALYSE PRÉALABLE À L'INTERVENTION	145
VII-3.2 ÉQUIPEMENTS	146
VII-3.3 NETTOYAGE	146
VII-4 TONTE	146
VII-5 DÉFEUTRAGE	147
VII-6 AÉRATION DU SOL	147
VII-7 TERREAUTAGE	147
VII-7.1 GÉNÉRALITÉS	147
VII-7.2 TONTE DU GAZON AVANT LE TERREAUTAGE	147
VII-8 SURENSEMENCEMENT	148
VII-8.1 GÉNÉRALITÉS	148
VII-8.2 SURENSEMENCEMENT MÉCANIQUE	149
VII-8.3 SURENSEMENCEMENT PAR GRAVITÉ OU À LA VOLÉE	149
VII-9 AMENDEMENTS	149
VII-10 IRRIGATION	149
VII-11 FERTILISATION	150
VII-12 LUTTE INTÉGRÉE	150
VII-13 RÉPARATION DE LA PELOUSE	151
VII-13.1 GÉNÉRALITÉS	151
VII-13.2 RÉPARATION PAR LA POSE DE PLAQUES DE GAZON (RÉENGAZONNEMENT)	151
VII-13.3 RÉPARATION PAR SURENSEMENCEMENT	151
ANNEXE VII-A — RÉFÉRENCE INFORMATIVE	152
ANNEXE VII-B — BIBLIOGRAPHIE	153
SECTION VIII : ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX EN CONTENANTS	155
VIII-1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	155

---

VIII-2	PRÉALABLES À L'ENTRETIEN	155
VIII-2.1	GÉNÉRALITÉS	155
VIII-2.2	ENTRETIEN ET DÉSHERBAGE	155
VIII-2.3	ARROSAGE	155
VIII-3	CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE	156
VIII-4	FERTILISATION	156
SECTION IX	: ENTRETIEN DES MOSAÏCULTURES	157
	INTRODUCTION	157
IX-1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	157
IX-2	RÉFÉRENCE NORMATIVE	157
IX-3	ARROSAGE	158
IX-4	FERTILISATION	158
IX-5	TAILLE	159
IX-5.1	DESCRIPTION	159
IX-5.2	FRÉQUENCE	159
IX-5.3	ACCÈS	159
IX-6	SARCLAGE ET NETTOYAGE	159
IX-7	CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE	160
IX-8	NETTOYAGE ET PRÉPARATION AUTOMNALE	160
SECTION X	: ENTRETIEN DES MURS VÉGÉTALISÉS	161
X-1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	161
X-2	ENTRETIEN	161
X-2.1	GÉNÉRALITÉS	161
X-2.2	NETTOYAGE	161
X-2.3	ARROSAGE	161
X-2.4	TAILLE	162
X-3	CONTRÔLE PHYTOSANITAIRE	162
X-4	FERTILISATION	162

## ENTRETIEN ARBORICOLE ET HORTICOLE — SECTION I : DÉFINITIONS

### I-1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente section a pour objet de définir les termes utilisés dans les diverses autres sections du présent document.

### I-2 DÉFINITIONS

Pour les besoins du présent document, les termes suivants sont ainsi définis :

**abattage**, n. m. Opération qui consiste à éliminer un arbre par sectionnement transversal de son tronc.

**abattage par le pied**, n. m. Abattage d'un arbre en entier à partir du sol.

**abattage par sections**, n. m. Abattage qui s'effectue en grim pant à l'arbre ou à l'aide d'un élévateur à nacelle pour éliminer la cime, les branches et le tronc par sections.

**adventice**, n. f. (syn. : mauvaise herbe, n. f.) Plante herbacée ou ligneuse, vivace ou annuelle, croissant dans un endroit où sa présence est non désirée et venant interférer avec la bonne croissance des plantes voulues dans les lieux, ou croissant dans un lieu où aucun végétal n'est désiré.

**aération**, n. f. Action de créer des trous dans le sol, avec ou sans prélèvement, visant à décompacter et à favoriser la pénétration de l'air et de l'eau.

**aire de travail**, n. f. Secteur où les travaux arboricoles sont effectués (voir section V du présent document).

#### NOTES —

- 1 La dimension de l'aire de travail s'étend jusqu'aux limites de risque de chute de branches, de sections d'arbre ou d'objets.
- 2 Il convient que l'aire de travail soit délimitée par une signalisation appropriée.